

ANNEXE I
Caractéristiques assignées

Les détails des caractéristiques assignées pour tout l'appareillage équipant le poste prévues par l'article 4, sont les suivantes :

1. Tension assignée :

Les valeurs normales de la tension assignée sont : 12 kV - 17,5 kV - 36 kV.

2. Niveau d'isolement assigné :

Le niveau d'isolement assigné d'un appareil de connexion doit être choisi parmi les valeurs prescrites au tableau suivant :

Tension Assignée U (valeur Efficace) (kV)	Tension de tenue assignée aux chocs de foudre (valeur de crête)				Tension de tenue assignée à fréquence industrielle durant 1 mn (Valeur efficace)	
	Liste 1		Liste 2		A la terre entre pôles et entre bornes de l'appareil de connexion ouvert (kV)	Sur la distance de sectionnement (kV)
	A la terre entre pôles et entre bornes de l'appareil de connexion ouvert (kV)	Sur la distance de sectionnement (kV)	A la terre entre pôles et entre bornes de l'appareil de connexion ouvert (kV)	Sur la distance de sectionnement (kV)		
12	60	70	75	85	28	32
17,5	75	85	95	110	38	45
36	145	165	170	195	70	80

Notes :

- Les valeurs de la tension de tenue sur "la distance de sectionnement" dans le tableau ci-dessus ne sont valables que pour les appareils de connexion dont la distance d'isolement entre contacts ouverts est prévue pour satisfaire aux prescriptions de sécurité spécifiées pour les sectionneurs.

- Ce tableau ne concerne pas les transformateurs pour lesquels les niveaux d'isolement sont fixés par la norme NT 88.161-3. Le choix entre la liste 1 et la liste 2 se fait en considérant le degré d'exposition aux surtensions de foudre et de manœuvre et essentiellement le mode de mise à la terre du neutre du réseau et quand il y a lieu le type de dispositif de protection contre les surtensions. Le choix entre les deux listes est indiqué en détail dans la NT 85.05.

3. Fréquence assignée :

La valeur normale de la fréquence assignée est de 50 Hz.

4. Courant assigné en service continu et échauffement :

4.1 Courant assigné en service continu :

Il convient de choisir les valeurs du courant assigné en service continu de l'appareillage des cellules conformément au tableau suivant :

Tension assignée (kV)	Courant assigné (A)
12	400 ou 630
17,5	400
36	200 ou 400(*)

(*) Cette valeur doit être justifiée par le calcul

Note : Pour les valeurs du courant assigné en service continu relatives à l'appareillage des cellules de protection de transformateurs, voir Annexe VI, paragraphe 1.

4.2 Echauffement :

L'échauffement de n'importe quelle partie d'un appareil de connexion pour une température de l'air ambiant n'excédant pas 40°C ne doit pas dépasser les limites d'échauffement spécifiées au tableau 3 de la norme NT 88.81 : spécifications communes aux normes de l'appareillage à haute tension, et ce dans les conditions spécifiées aux articles concernant les essais.

L'échauffement des enveloppes et des capots accessibles n'excède pas 30 K. Dans le cas d'enveloppes et de capots accessibles, mais non prévus pour être touchés pendant la manœuvre normale, la limite de l'échauffement peut être augmentée de 10 K.

Dans le cas d'échauffement supérieur ou égal à 65 K de parties de l'enveloppe non accessibles à l'opérateur, toutes les précautions sont prises pour être sûr qu'aucun dommage n'est causé aux matériaux isolants voisins.

5. Courant de courte durée admissible assigné:

Il convient de choisir la valeur normale du courant de courte durée admissible assigné conformément au tableau suivant :

Tension assignée (kV)	Courant de courte durée admissible assigné (KA)
12	16
17,5	16
36	8 ou 12.5(*)

(*) Cette valeur doit être justifiée par le calcul

6. Valeur de crête du courant admissible assigné

La valeur normale de crête du courant admissible assigné est égale à 2,5 fois la valeur du courant de courte durée admissible.

7. Durée de court-circuit assignée

La valeur normale de la durée du court-circuit assignée est une seconde.